

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 17 juin 2026 à 18 heures 30, le Comité Syndical du SIVU Piscine du Val d'Onzon, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, à Sorbiers, sous la présidence de Monsieur Olivier VILLETTELLE, président.

Date de convocation : 8 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Commune de Sorbiers :

Présents : Olivier VILLETTELLE, Jérôme ALLAIN, Michel JACOB

Commune de la Talaudière :

Présent.e.s : Sarah BENZEMMA, Dominique ROBERT

Absent.e.s excusé.e.s : Anne DOMENICHINI, Yves LAVAL, Laurie DEVOUASSOUX

Commune de Saint-Jean-Bonnefonds :

Présent.e.s : Anne GARZENA, Didier GONON

Absents excusés : Gilles CHARDIGNY, David PRADIER

Commune de Saint-Christo-en-Jarez :

Présente : Rosalie BAZIN

Absent.e.s excusé.e.s : Ingrid ARNAUD, Pascal FAYOLLE

Commune de Marcenod :

Présents : Gilles THIZY, Frédéric CHARCOSSEY

Commune de Fontanès :

Présent : Michel GANDILHON

Absent excusé : Pascal PHILIBERT

POUVOIR : Pascal PHILIBERT à Michel GANDILHON

SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique ROBERT

FONCTION PUBLIQUE – PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES : Désignation d'un représentant au CNAS

Le syndicat adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS) depuis 2012. Il convient de désigner un élu pour participer, notamment, à l'assemblée départementale annuelle pour représenter le SIVU Piscine du Val d'Onzon au sein du CNAS.

Le comité syndical,

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les articles L 2121-1 et L 2121-33 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 6 des statuts du CNAS.

Après en avoir délibéré,

- DESIGNER Viviane NEEL comme déléguée du CNAS pour le SIVU Piscine du Val d'Onzon.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le secrétaire,

Dominique ROBERT



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication et/ou notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200013167-20260617-de2026-018-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/07/2026

Del2026-018